



Message d'information à destination de l'ensemble des parents des élèves du collège le Bernica :

Nous entrons dans la période de déconfinement suite à la crise du COVID-19.

Voici quelques consignes afin d'organiser la continuité de scolarisation de vos enfants du **lundi 18 au vendredi 29 mai 2020** :

L'accueil des élèves se fera dans le cadre de l'application du protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées, édité par le ministère de l'Education nationale le **13/05/2020**. Il repose sur cinq fondamentaux :

- La distanciation physique.
- Le respect des gestes barrière.
- La limitation du brassage des élèves.
- Le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels.
- L'information et la communication à l'attention des parents et des élèves ainsi que la formation des personnels.
-

Niveaux accueillis : Dans un premier temps, seuls les élèves de **6ème et de 5ème** seront accueillis au collège, à raison de 10 groupes de 15 élèves au maximum par jour. 8 ou 9 groupes des classes d'origine et 1 groupe dédié aux enfants des personnels indispensables à la gestion de crise (de 6ème ou de 5ème) non pris en charge ce jour. Pour les autres élèves (6èmes et 5èmes non accueillis au collège, tous les 4èmes et 3èmes), la classe à la maison reste le principe de scolarisation.

Rôle des parents : L'accueil des élèves se fera sur le principe du volontariat des familles. A partir du moment où la famille est volontaire pour envoyer son enfant au collège, elle s'engage à :

- Surveiller la température de son enfant avant son départ au collège et à ne pas l'envoyer en cas de symptômes évocateurs.
- Communiquer des coordonnées fiables, être joignable tout au long de l'accueil de l'enfant au collège, venir chercher son enfant dans les plus brefs délais en cas de symptômes évocateurs.
- Accepter les modalités d'accueil exceptionnelles mise en place par le collège à savoir : emploi du temps modifié, prise en charge en continue de **7h15 à 15h00** avec obligation de prendre son repas à la demi-pension du collège, pas de possibilité de sortie de l'établissement sauf pour motif impérieux ou de santé.
- Veillera à fournir son matériel scolaire à son enfant, aucun matériel ne pourra circuler au sein de la classe. Une bouteille d'eau sera nécessaire pour la demi-pension. Les enfants transportés devront avoir un masque avant de monter dans le bus.
- S'engager dans le dispositif d'accueil pour une durée d'au moins quinze jours (dans un premier temps jusqu'au **29/05/2020**).



Organisation des emplois du temps : La journée est découpée en 5 périodes de 1h30, sur chaque période un professeur de la classe la prendra en charge dans sa matière. Il prendra également en charge une mission complémentaire (formation aux gestes barrières, récréation, accompagnement à la demi-pension, retour en classe après la demi-pension). Les EDT ont été modifiés sous Pronote.

Accueil des élèves : L'accueil des élèves se fera, dans le respect de la distanciation physique à partir de 7h15 (pour les enfants transportés, le TCO met en place un nouveau règlement de transport avec obligation du port du masque dans les bus), à partir de 7h25 pour les élèves non transportés. Le port du masque sera obligatoire, à l'entrée, à la sortie et dans toutes les situations où la distanciation sociale ne pourra pas être respectée. Les masques seront fournis par le rectorat. Chaque élève se verra remettre deux masques par jour, un en arrivant, l'autre après la demi-pension.

La demi-pension : devient le régime obligatoire pour tous. Le tarif demi-pensionnaire sera appliqué à tous, au prorata du nombre de repas effectivement pris. Deux services de demi-pension d'une capacité de 45 élèves seront organisés, avec un nettoyage entre les deux. Les enfants devront avoir une bouteille d'eau marquée à leur nom avec eux. Les enfants se laveront les mains avant de rentrer au réfectoire et en sortant, avant de recevoir leur second masque

La prise en charge des élèves par les familles : Aucun parent ne sera autorisé à pénétrer dans l'enceinte du collège pour récupérer son enfant sauf pour motif impérieux ou de santé. Dans ce cas, la prise en charge se fera dans le sas du collège. Pour rencontrer un service de l'établissement, les parents devront prendre rendez-vous.

Le départ des élèves : A la sortie des élèves à pieds, les parents veilleront à ne pas s'arrêter devant le collège afin d'éviter tout attroupement ou regroupement d'élèves. Les élèves sortiront dans le respect de la distanciation physique.

Le protocole de reprise : un protocole spécifique à l'établissement, dans le respect du protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées, édité par le ministère de l'Education nationale sera présenté au conseil d'administration **vendredi 15 mai 2020**.

Bon courage à toutes et à tous et bonne reprise de la classe au collège ou à la maison à partir de lundi pour tous les élèves.

